

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET**

Séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue le jeudi, 17 septembre 2015, à la salle multifonctionnelle située au 154 route Saint-Joseph, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Suzie Villeneuve  
Mathieu Bibeau  
Michel Moreau  
Claude Lachance  
Carole Desharnais  
Absente : Jessie Beaulieu

Assistance : 0 citoyen

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente.

La séance est ouverte à 19h30.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2015.**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Octroi du contrat de système de son.
3. Coût de location de la salle multifonctionnelle.
4. Divers :
  - 1) Perron de la caisse populaire.
  - 2) Éclairage de la salle multifonctionnelle.
  - 3) Demande de permis.
5. Période de questions.
6. Fermeture de la séance.

**15-09-7986**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Madame Suzie Villeneuve, APPUYÉE par Monsieur Claude Lachance, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance extraordinaire, tel que présenté.

Adoptée

15-09-7987

**OCTROI DU CONTRAT DE SYSTÈME DE SON.**

**CONSIDÉRANT QU'**il s'avérait essentiel d'avoir un système de son adéquat à la nouvelle salle multifonctionnelle;

**CONSIDÉRANT QUE** le maire, la directrice générale et l'adjointe à la direction ont rencontré un spécialiste de la Clef de sol afin de lui présenter les besoins que nous avons;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue a été transférée aux conseillers et que la majorité de ceux-ci ont donné leur accord afin de procéder;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ, D'entériner le contrat du système de son qui sera installé par la Clef de sol au coût de 6 974,90\$.

Adoptée

15-09-7988

**COÛT DE LOCATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE.**

**CONSIDÉRANT QUE** la salle multifonctionnelle est maintenant disponible à la location pour divers évènements;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, DE charger les frais de location suivants :

Location de la salle multifonctionnelle :	150.00\$
Location de la cuisine :	25.00\$
Location de la salle de conférence :	25.00\$

Les locataires auront la responsabilité de sortir et ranger les équipements nécessaires tels que chaises et tables.

La location est gratuite pour les organismes.

Adoptée

- DIVERS :**
- 1) Perron de la caisse populaire : Nous validons la possibilité de déménager le bouton presseur de la porte pour handicapés. Nous attendons les coûts de l'électricien. Constructions Petitclerc
  - 2) Éclairage de la salle multifonctionnelle : L'éclairage est désuet pour les multiples usages. L'ingénieur s'assurera de nous transmettre les coordonnées de spécialiste dans le domaine.

3) Demande de permis : Cuisines Laurier demande un permis pour la construction d'un abri permanent qui serait installé au quai de déchargement. Nous validons la possibilité d'adapter la réglementation afin qu'en zone industrielle il soit permis d'utiliser ce type de revêtement de façon permanente. Une modification du règlement sera nécessaire et les coûts seront défrayés par le propriétaire.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15-09-7989**

### **FERMETURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Suzie Villeneuve, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 19h57.

Adoptée

### **ATTESTATION**

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

---

Directrice générale

---

Maire

---

Directrice générale